COMITE POITOU CHARENTES DE SCRABBLE  
\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

PROCES-VERBAL   
DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2017

Le 23 septembre 2017 à 9 h45, l’assemblée générale ordinaire de l’association COMITE POITOU CHARENTES DE SCRABBLE s’est tenue dans la salle de Boisragon, rue Albert Charrier à La Crèche sous la présidence de Madame Sandrine Chambaud.

La feuille de présence est émargée par les 39 personnes présentes dans la salle. Donc, 39 personnes peuvent voter les décisions votées par l’AG à l’exception de l’élection du Bureau. Pour l’élection du Bureau, la feuille des délégués de club est émargée par 27 personnes.

La présidente ouvre la séance en accueillant tous les participants et en leur souhaitant la bienvenue avant d’aborder les points inscrits à l’ordre du jour :

1. **Bilan moral de l’exercice écoulé,**

En ce qui concerne les résultats de cette saison 2016-2017, nous pouvons féliciter en tant que :

* Champion régional : Jacques Fournier du club de Poitiers
* Champion Régional en paire : la paire « Fouettard », soit Raymonde Tard et Bruno Fouet des clubs de Royan et St Jean d’Angély
* Champion en Blitz : Michel Doret du club de Parthenay.
* Champion en semi rapides : Jacques Fournier du club de Poitiers
* Champion Interclubs : Cette année, pour la première fois, un club du Comité a fini premier de sa catégorie en Finale. Félicitations au club de Niort Ste Pézenne J32, 1er de la Division 4. Bravo à Claudie Chabouty, Emmanuel Jos, Monique Leroy-Legoff, Etienne Meignant, Sylvain Ruelle et sans oublier leur ramasseur Claude Chabouty.
* Pas de champions départementaux suite à l’annulation de ceux-ci.

La Présidente félicite également tous ceux qui ne sont pas sur le podium, mais qui ont bien joué et tous ceux qui ont pris du plaisir à jouer.

En ce qui concerne le Scrabble classique, cette année a été plus riche en évènements :

* le tournoi de St Jean d’Angély est régulier depuis une dizaine d’années dans le Comité. Il a regroupé 28 joueurs cette année, certaines personnes venant de loin. Il a été remporté par Bruno Fouet
* la mise en place des Interclubs classiques avec 2 équipes
* le tournoi de La Rochelle avec la victoire de Jacki Parpillon
* une journée de formation à Dolus.

En ce qui concerne le scrabble scolaire, il existe 2 clubs dans le Comité : 1 à Cenon sur Vienne dans le 86, 1 à Champniers dans le 16 et nous avons prêté des jeux à une classe dans le 16. Le Comité a participé à l’organisation de la Finale du Championnat de France scolaire à Poitiers.

En ce qui concerne le Développement du Scrabble, Alain Cassart est délégué au sein de la Direction Nationale pour le Développement du Scrabble. Le but est de recruter de nouveaux joueurs en mettant en place de nouvelles méthodes de communication (webinaire par exemple), en favorisant l’initiation au scrabble dans les clubs de vacances partenaires de la FFSc.

En ce qui concerne la Fédération, Marie-Odile Panau confie qu’il y aura des changements dans l’année à venir et souhaite faire savoir que le scrabble existe.

L’Assemblée générale procède au vote du bilan moral tel qu’il lui a été présenté.  
Votes contre : 0 Abstentions : 0 Votes pour : 39  
Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

1. **Bilan financier de l’exercice écoulé,**

En annexe est jointe la balance des comptes et le compte prévisionnel, ainsi que les résultats du challenge qui récompense les progressions d’effectif dans les clubs.  
La trésorière, Lucienne Niogret, commente les comptes de l’exercice 2016-2017.

On constate une baisse du nombre de licenciés (20 personnes de moins). Le Comité compte 512 joueurs.

Cette année, le résultat est négatif de **– 1019,41 €,** avec une part importante due à l’achat d’un rétroprojecteur et d’une imprimante.

**L’avoir du Comité au 31/08/2017 est de 9209,33 €.**

L’Assemblée Générale procède au vote du bilan financier tel qu’il lui a été présenté.  
Vote Contre : 0 Abstentions : 0. Le bilan financier est adopté à l’unanimité.

1. **Elections du bureau (vote réservé aux délégués)**

Une seule liste s’est présentée à ces élections.

L’assemblée des votants donne son accord pour un vote à main levée.

La liste est élue à l’unanimité.

1. **Présentation des membres du Bureau et fonctions :**

La parole est donnée à chaque membre du Bureau.

Sandrine : Présidente, délégué scolaire, s’occupe également de la gestion des épreuves fédérales et de l’homologation des tournois.  
Son objectif est de développer les clubs scolaires en essayant de les rencontrer, de les intégrer plus au Comité. Une demande de renseignements a été faite pour un nouveau club à Celles sur Belle dans le 79.

Jean : Vice-président, délégué scrabble classique.  
Son objectif est de former des équipes pour organiser une qualification d’Interclubs. Pour une équipe de club, il faut 3 joueurs. Tous les clubs sont sollicités pour former 1 ou plusieurs équipes. Des parties d’initiation peuvent être prévues.

Lucienne : Trésorière, responsable des licences.  
Est disponible pour toute question relative à ses compétences.

Annie : Secrétaire, webmestre  
S’occupe de la rédaction des compte-rendu d’AG et de CA, de la préparation des affiches des épreuves fédérales et de la mise à jour du site internet du Comité.

Françoise : Responsable arbitrage  
S’occupe de la formation des nouveaux arbitres et du perfectionnement de ceux qui ont déjà des bases. Le 9 septembre, 23 personnes ont été formées. Une autre formation aura lieu le 7 octobre à St Maixent (16 personnes maximum).  
Son objectif est de multiplier le nombre d’arbitres (régionaux et correcteurs) qualifiés.

Franck : Responsable articles Scrabblerama  
Son rôle sera précisé dans le règlement intérieur (article 3.3.7)

1. **Bilan prévisionnel 2016-2017 et futures dépenses**

Lucienne présente le document annexé.

L’Assemblée Générale procède au vote pour le budget prévisionnel   
Votes contre : 0 Abstentions : 0  
Ce bilan prévisionnel est adopté à l’unanimité.

En ce qui concerne les nouveaux investissements, il est proposé un ordinateur et une imprimante par département. Cette proposition est rejetée après un vote : 1 accord, 7 abstentions, 31 contre.

Après discussion, il est proposé que le Comité achète 1 écran pour un budget de 99,00 € et un vidéoprojecteur. Cette proposition est acceptée après un vote : 2 contre, 3 abstentions, 34 pour.

1. **Fonctionnement épreuves fédérales**

Chaque centre organisateur doit donner le nom et l’adresse mail du ou des responsable(s) pour chaque épreuve organisée : 1 responsable de centre (inscriptions) qui téléchargera les parties et un responsable résultats qui devra envoyer les résultats par Sigles.

Attention, si cela concerne une personne dont le conjoint ou la conjointe joue aussi au scrabble, il devra fournir sa propre adresse pour éviter toute suspicion.

Un tableau est distribué pendant l’AG et la présidente demande aux participants de le compléter.

1. **Calendrier 2017-2018**

Les différentes compétitions organisées dans le Comité sont présentées.

Elles figurent dans le document annexé à ce PV qui sera mis en ligne sur le site internet du Comité.

A noter :

* Le championnat départemental 16,79 et 86 aura lieu à la Hune. Chaque département aura son propre classement. Sandrine Chambaud sera la responsable du centre.
* Le championnat départemental 17 aura lieu à Saint Sulpice de Royan. Lucienne Niogret sera la responsable du centre.
* Par manque de salle à Chatelaillon, la phase 3 aura lieu à Bourcefranc.

En ce qui concerne les 36h de Draguignan, la Présidente remercie le club de La Rochelle de l’organiser depuis 2 ans et propose de le faire pour l’année à venir en totalité pour l’ensemble des tournois, avec l’aide du Comité et des clubs alentours qui pourraient s’organiser en se répartissant à tour de rôle la gestion d’un ou 2 TH.

Le prochain Festival de La Rochelle aura lieu du 24 au 30 septembre 2018.

1. **Avenant et Annexes du règlement intérieur :**

* **Annexes**

**Annexe 2 :** Promotions et aides (pas de changement) : Vote à l’unanimité

**Annexe 1 :** Tarifs (pas de changement) : Vote à l’unanimité

**Annexe 3 :** Défraiements (rajout dans indemnisations Bénévoles Départ du domicile jusqu’au centre le plus proche sauf sur demande du comité) : Vote à l’unanimité

* **Avenants**

Modification et ajout dans l’**Art**3 pour le 3.3 Délégations de fonction. Comme nous voulions ajouter un article pour le responsable articles Scrabblerama, nous en avons profité pour remettre en ordre entre délégué et responsable (il y a délégué lorsque la direction existe à la fédé.) : Vote à l’unanimité

Suite à l’art 3.3.7 présentation du tableau d’inscriptions.

Contactez Franck Berry J35, si vous désirez vous inscrire pour écrire un article dans scrabblerama. Il reste encore des créneaux.

**Point 6.2 :** Départementales : Vote : 1 abstention, 38 pour.

**Point 6.4 :** Tournoi Homologué : Vote à l’unanimité

**Art 8 :** Arbitres Nous avons décidé d’améliorer cet article : Vote à l’unanimité

La liste des arbitres régionaux et fédéraux est présentée. Un nouvel AR Pierre Bonnicel du club de Niort Souché J05 sera resté AR 17 jours car depuis dimanche dernier il est AF. Le changement sera fait sur la liste.

Suite aux changements de l’article 8, Françoise va envoyer un mail aux AR pour les avertir des changements et des obligations qu’il va falloir absolument respecter. Car cela fait plusieurs années que nous n’enlevons pas de la liste les arbitres qui ne font aucune épreuve officielle.

1. **Nomination des délégués auprès de la fédération : candidatures**

L’AG de la Fédé aura lieu le vendredi 3 novembre.

Arlette Ballanger et Monique Leroy-Legoff sont candidates.

1. **Questions diverses :**

* **Papèterie**
* **Epreuves fédérales**

Comme tous les ans, le comité rembourse la papèterie aux clubs organisateurs des épreuves fédérales. La présidente demande à chaque club de venir la voir à l’issue de l’AG pour la récupération des imprimés.

* **Stocks**

Sachant que la Présidente a toujours un peu de stock chez elle pour le CR, les Départementaux, les Interclubs, le remboursement aux clubs (le jour de l’AG ou en cours d’année) et la vente à certains clubs qui ne peuvent pas faire de commandes seules.

Les tarifs sont les anciens prix au carton, par paquets et à l’unité.

* **Estimation**

Une commande d’imprimés doit être passée cette année.

Les besoins sont estimés de la façon suivante : en prenant le nombre de joueurs par centre et par épreuve :

Epreuves fédérales : 2300

Interclubs 200 J par 3 P

Régional 150 J par 3 P + 30 paires par 2 P Départemental 200 J par 2 P soit 1570

Ce qui fait un total de **3870**

* **Commandes**

Vous avez tous reçu le mail de Marie-Odile concernant la commande de papèterie qui ne se fera plus via Promolettres.

Plusieurs points à débattre :

1/Il faut désigner un interlocuteur avec Boissor

C’est Sandrine qui sera l’interlocuteur pour l’imprimerie Boissor.

2/Comment organiser les futures commandes

Sandrine ne souhaite ni faire trop de commandes dans l’année, ni avoir trop de cartons à stocker dans son garage.

Pour avoir la réduction, il faut que la commande soit livrée au même endroit. On pourrait essayer de trouver un endroit où être livré et que chacun vienne chercher sa commande assez rapidement.

Il est proposé que chaque club regarde ses besoins et en fasse part à Sandrine avant le 30 octobre. Un club peut commander seul 1 ou plusieurs cartons ou commander avec le comité si un carton est trop important.

* **Logo Comité**

C’est Pierre Cools qui a conçu ce logo.

Un deuxième a été réalisé en mettant le même logo sur la carte du Poitou-Charentes et dans un caramel.

Les écritures sont différentes.

Il est demandé aux participants de choisir le logo : après discussion, il n’est pas procédé à un vote, le modèle fourni ne répondant pas aux critères habituels « marketing »

Il n’y a plus de question. La séance est déclarée close.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d’une copie ou d’un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour faire tous dépôts et publication prescrits par la Loi.  
Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

Fait à Niort, le 11 octobre 2017

La Secrétaire La Présidente

Annie BERTHOUX Sandrine CHAMBAUD